

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Observations. — 1^o Cette touchante Consécration, qui couronne si bien la *Consécration des familles*, peut clôturer une *Première Communion*, une *Retraite annuelle* des écoles ou une *Fête du sacré Cœur*. Tous les jeunes consacrés doivent, ce jour-là, porter sur leur poitrine le scapulaire du Cœur de JÉSUS ;

2^o Si cette cérémonie n'avait pas lieu aux époques ci-dessus indiquées, il faudrait en rehausser l'éclat par des cantiques, une allocution, une procession d'enfants et clôturer la solennité par la bénédiction des enfants, suivant la formule du Rituel, et par le Salut du Saint-Sacrement ;

3^o Les enfants pourront inscrire ou faire inscrire leur nom sur des *listes* spéciales, qui seront envoyées *gratuitement* à ceux qui en feront la demande ;

4^o Les listes portant les noms des enfants consacrés nous seront renvoyées, pour être placées dans de riches albums, et constituer les *Livres d'or du sacré Cœur* ;

5^o Ces *Livres d'or* seront déposés, avec les *Livres d'or* des familles, dans le sanctuaire national de Montmartre pour les enfants de la France, et au monastère de Paray-le-Monial pour les enfants des autres contrées ;

6^o En souvenir de sa consécration, chaque enfant pourra se procurer, dans nos bureaux, une *médaille* et un *scapulaire du sacré Cœur*.

Puisse cette *Consécration des enfants* s'étendre à toutes nos écoles, que poursuivent avec tant de fureur et de perfidie les *sectaires francs-maçons* ! L'enfant du pauvre et l'enfant du riche y trouveront appui, protection et secours des divins Cœurs de JÉSUS et de MARIE.

Mais les *Prêtres* surtout et les *Maîtres chrétiens* ne sauraient trop promouvoir, en ce centenaire si opportun, une *Consécration* que désire ardemment le divin Cœur de JÉSUS et qui sauvegarde puissamment les intérêts de ses enfants bien-aimés et si lâchement attaqués.